



Nos Réf. : JPDP/MM/MM/EC – 10/2017
Affiché le 02/10/2017

INFORMATION AU PUBLIC PLAN LOCAL D'URBANISME - PLU DE SAINT AMBROIX REF : DELIBERATION N°101-2017 DU 25/09/2017

DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION LES MOYENS MIS A DISPOSITION DU PUBLIC ONT ETE DEFINIS COMME SUIVANT :

- Mise à disposition en mairie (accueil) d'un registre permettant au public de formuler ses avis et observations (aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie). Une publication dans un journal local informera le public de la date de clôture du registre ;
- Le public aura en outre la possibilité d'envoyer ses observations par courrier à l'attention de Monsieur le Maire de Saint-Ambroix – BP 66 – 1Bd du Portalet – 30 500 SAINT AMBROIX ou par mail à : courrier@saint-ambroix.com
- Les informations sur le PLU seront publiées sur le site internet de la commune : www.saint-ambroix.fr, onglet « Elaboration du PLU » et par diffusion de notes de 4 pages qui seront distribuées dans les boîtes aux lettres de la population ;
- Des réunions publiques de présentation et d'échange seront organisées pendant la phase de concertation;
- La mise à disposition de l'ensemble du projet de PLU, pendant un mois minimum, avant l'arrêt dudit document par le Conseil Municipal ;

A L'EXPIRATION DU DELAI IMPARTI A LA CONCERTATION, le Maire en présentera le bilan devant le conseil municipal qui devra délibérer et adopter le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public par délibération motivée.

LA PERSONNE RESPONSABLE DU DOSSIER : est Monsieur Marc MATHIEU, adjoint délégué à l'urbanisme, mairie de Saint-Ambroix, 1 Bd du Portalet, 30 500 SAINT AMBROIX.

Le Maire
Jean-Pierre DE FARIA



Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin versant de la Cèze

Atlas Cartographique Zones humides du Bassin versant de la Cèze



établissement public de l'État

Légende

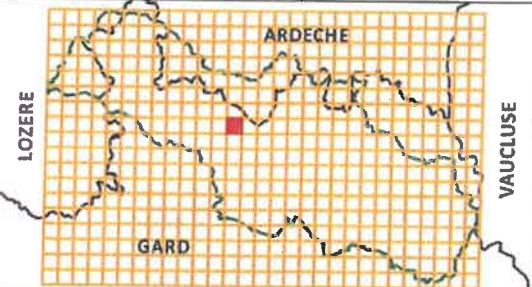
- Limites départementales
- Limites communales

- Zone d'étude
- Zones Humides Élémentaires

- Grille de repérage
- Hydrographie

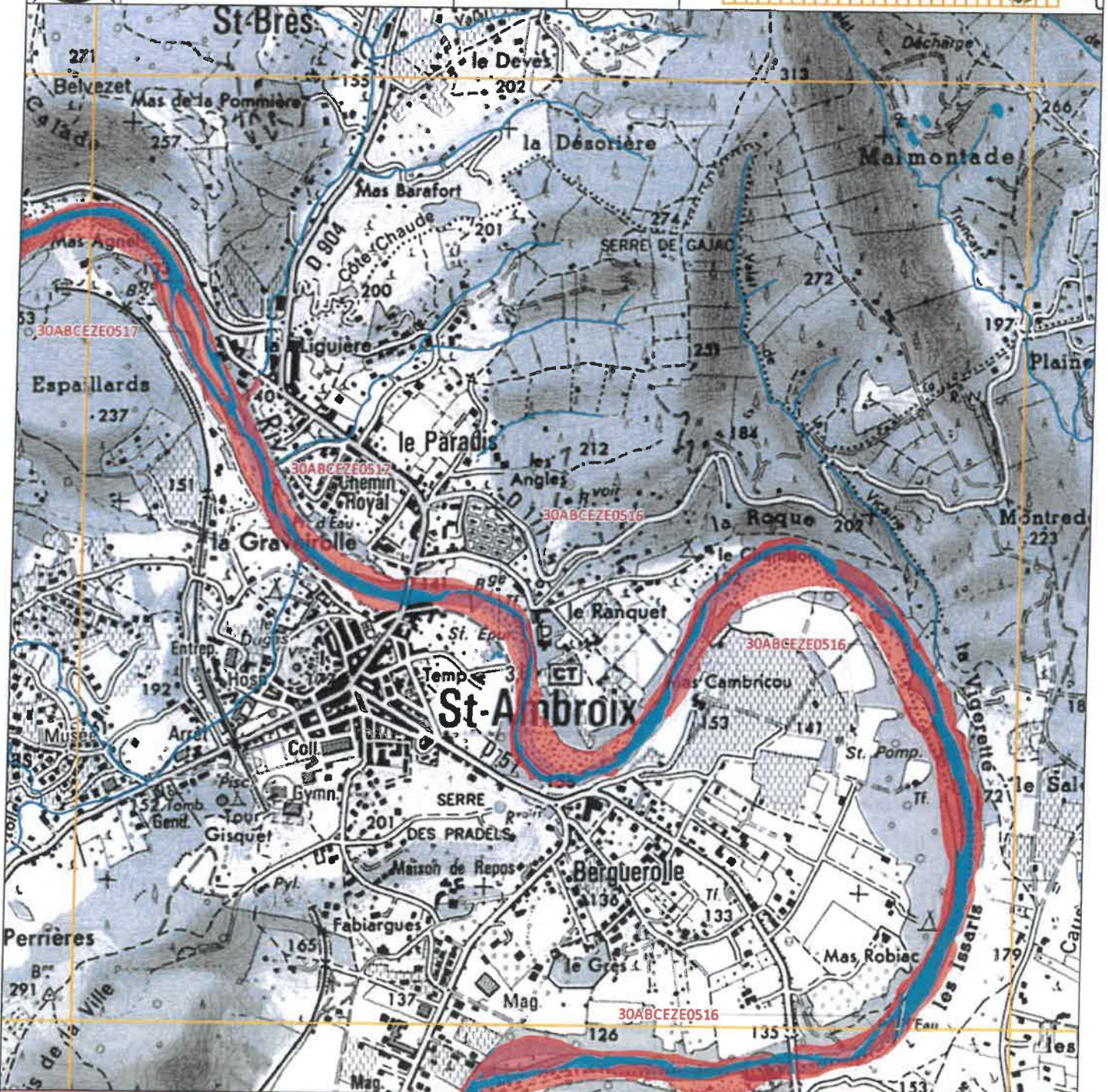
AVERTISSEMENT : Cette cartographie n'est pas exhaustive. Elle a été établie en 2013 et 2014 sur la base d'un travail de terrain et de données existantes. Il s'agit d'un outil de connaissance ; il n'est pas à visée réglementaire.

5 élément cinq



M8

ECHELLE : 1:10 000





Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin versant de la Cèze

Atlas Cartographique Zones humides du Bassin versant de la Cèze



Légende

- Limites départementales
- Zone d'étude
- Grille de repérage
- Limites communales
- Zones Humides Élémentaires
- Hydrographie

AVERTISSEMENT : Cette cartographie n'est pas exhaustive. Elle a été établie en 2013 et 2014 sur la base d'un travail de terrain et de données existantes. Il s'agit d'un outil de connaissance ; il n'est pas à visée réglementaire.

5 éléments



L8

ECHELLE : 1:10 000

